



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 3 avril 2017, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, Monsieur Paul Vachon

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs, Michel Breton, James Allan et Carl Dubois.

Absent : Monsieur Patrice Nadeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-057 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2017-058 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Renouvellement d'entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge canadienne – division du Québec;
5. Programme d'entretien du réseau routier local;
6. Proclamation de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2017-2018;
7. Avis de motion règlement numéro 483 concernant les redevances éoliennes pour l'année 2016;
8. Souper pour la semaine des municipalités;
9. Formation pour la directrice générale;
10. Programme de subvention – Amélioration de cours d'eau – accessibilité touristique du parcours de pêche de la rivière Osgood;
11. Adhésion au carrefour action municipale et famille;
12. Permis d'intervention – travaux à réaliser à l'intérieur de l'emprise de routes étant sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;
13. Avis de motion règlements applicables par la Sûreté du Québec numéros 2017 RM-SQ -1 concernant les alarmes; 2017-RM-SQ-2 concernant le colportage; 2017 RM-SQ-3 concernant l'eau potable; 2017 RM-SQ-4 concernant les animaux; 2017 RM-SQ-5 concernant les nuisances; 2017 RM-SQ-6 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et 2017 RM-SQ -7 concernant la circulation et le stationnement.
14. Abrogation et remplacement des règlements applicables par la Sûreté du Québec;
15. Héritage Kinnear's Mills;
16. Correspondance;
17. Comptes du mois;
18. Période de questions;
19. Divers;
20. Levée de la séance.

2017-059 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

2017-060 RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE CANADIENNE – DIVISION DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec en leur versant une contribution annuelle de 160 \$.

2017-061 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 119 235,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Breton et appuyé par Madame Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2016, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

2017-062 PROCLAMATION DE LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE 2017-2018

Considérant que la **Semaine nationale de la santé mentale** qui se déroule **du 1^{er} au 7 mai** est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « **7 astuces pour se recharger** »

Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

Considérant que Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

Considérant qu' il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne au www.santementaleca.com;**
- **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur le territoire;
- **en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, en ce 3^e jour du mois d'avril 2017, je, Paul Vachon, maire de Kinnear's Mills, proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2017-2018 dans cette municipalité et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « **7 astuces pour se recharger** ».

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 483 CONCERNANT LES REDEVANCES ÉOLIENNES POUR L'ANNÉE 2016

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Michel Breton qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 483 règlement concernant les redevances éoliennes pour l'année 2016.

2017-063 SOUPER POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS

La MRC des Appalaches organise un souper suivi d'une soirée spéciale afin de commémorer la "Semaine des municipalités" pour l'ensemble des élus de notre organisme. Cette activité se déroulera le vendredi 2 juin 2017, à compter de 18 h, au à la salle municipale de Sainte-Praxède. Il est proposé par Madame Michelle Pageau et appuyé par Madame Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills paie le repas aux membres du Conseil et employés intéressés, ainsi que les conjoints, à participer au souper des municipalités.

2017-064 FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à l'activité de perfectionnement « Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations » le 10 mai 2017 à St-Ferdinand. Les frais d'inscription de 304 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

2017-065 PROGRAMME DE SUBVENTION – AMÉLIORATION DE COURS D'EAU - ACCESSIBILITÉ TOURISTIQUE DU PARCOURS DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE OSGOOD

Considérant que le projet « Accessibilité touristique du parcours de pêche de la rivière Osgood » nous apparaît comme étant un projet structurant tel que défini dans le *programme de subvention – Amélioration de cours d'eau* de la MRC des Appalaches;

Considérant que ledit projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés;

En conséquence, il est proposé par Madame Céline Landry et appuyé par Monsieur Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre une

demande financière au montant de 3 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du *programme de subvention – Amélioration de cours d'eau* au nom des municipalités visées par le présent projet;

Et autoriser Madame Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à ce projet.

2017-066 ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Carrefour action municipale et famille et de payer la cotisation annuelle 2016-2017 au coût de 86,23 \$ taxes incluses.

2017-067 PERMIS D'INTERVENTION - TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE ROUTES ÉTANT SOUS LA JURIDICTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueducs et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Monsieur Michel Breton et appuyé par Madame Michelle Pageau et résolu unanimement

QUE la Municipalité demande au ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000,00 \$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adoptée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENTS APPLICABLES PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC NUMÉROS 2017-RM-SQ-1 CONCERNANT LES ALARMES; 2017-RM-SQ-2 CONCERNANT LE COLPORTAGE; 2017-RM-SQ-3 CONCERNANT L'EAU POTABLE; 2017-RM-SQ-4 CONCERNANT LES ANIMAUX; 2017-RM-SQ-5 CONCERNANT LES NUISANCES; 2017-RM-SQ-6 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET 2017-RM-SQ-7 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Michel Breton qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera les règlements numéros :

2017-RM-SQ-1 Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec;

2017-RM-SQ-2 Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec;

2017-RM-SQ-3 Règlement concernant l'eau potable et applicable par la sureté du Québec;

2017-RM-SQ-4 Règlement concernant les animaux et applicable par la sureté du Québec;

2017-RM-SQ-5 Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec;

2017-RM-SQ-6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec;

2017-RM-SQ-7 Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

**2017-068 ABROGATION ET REMPLACEMENT DES RÈGLEMENTS
APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'IL y a lieu d'amender les libellés des règlements applicables par la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE les modifications seront mineures et principalement cléricales ou pour apporter une précision à certains articles et ne changeront nullement la nature des règlements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Breton
Appuyé par Madame Michelle Pageau
Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal de Kinnear's Mills abrogeront et remplaceront lors d'une séance subséquente les règlements applicables par la Sûreté du Québec, lesquels portent les numéros suivants :

2015-RM-SQ-1 Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec;

2015-RM-SQ-2 Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec;

2015-RM-SQ-3 Règlement concernant l'eau potable et applicable par la sureté du Québec;

2015-RM-SQ-4 Règlement concernant les animaux et applicable par la sureté du Québec;

2015-RM-SQ-5 Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec;

2015-RM-SQ-6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec;

2015-RM-SQ-7 Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir cette résolution à la Sûreté du Québec Région Capital-Nationale – Chaudière-Appalaches.

Adoptée.

2017-069 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS

Il est proposé par Monsieur Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière au montant maximal de 6 000 \$ pour des activités culturelles sur le territoire de la municipalité au comité Héritage Kinnear's Mills.

2017-070 CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2017-071 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 385,44
C0005623	Hydro Québec (église)	959,63
C0005624	Ville de Thetford Mines	50,00
C0005625	Visa Desjardins	60,00
C0005626	Moisson Beauce	50,00
C0005627	Richard Bisson	22 198,31
C0005631	CNESST	792,64
C0005632	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	105,44
C0005633	Raymond Chabot Grant Thornton	7 080,16
C0005634	Les Éditions Juridiques FD Inc.	84,00
C0005635	Numérique Technologies	181,03
C0005636	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0005637	Gagné Vézina Avocats S.E.N.C.	198,75
C0005638	Pagéo enr.	2 625,48
C0005639	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	252,95
C0005640	Toiles Unicanvas Inc.	2 000,00
C0005641	Agence du revenu du Canada DAS	771,74
C0005642	Ministère du revenu DAS	1 878,33
C0005643	Petite Caisse	139,00
C0005644	Caisse Desjardins Région Thetford	298,00
C0005645	Régie intermunicipale de la région Thetford	748,07
C0005646	9039-4255 Québec inc.(Beaucesansfil)	68,93
C0005647	Michel Breton	42,16
C0005648	8043981 Canada Inc. (Rona)	95,05
C0005650	Steven L. Cameron, author	51,00



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

C0005651	Excavation Maggy inc.	468,55
C0005652	Mégaburo	59,71
C0005653	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0005654	Vivaco groupe coopératif	13,75
C0005655	Artefactuel	2 874,09
L1700005	Hydro Québec	2 010,18
L1700006	Bell Canada	350,06
	TOTAL	55 953,59

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Madame Michelle Pageau nous informe de la possibilité de suivre une formation RCR le 10 mai prochain à la salle municipale et ce gratuitement.

Monsieur Michel Breton nous informe qu'il y a beaucoup de chevreuils sur le territoire de la municipalité.

2017-072 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 03.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière